



Besoin d'explication allocation chomage

Par **yeyette30_old**, le **22/10/2007** à **19:50**

j'ai effectué de septembre 2006 à janvier 2007 (4 mois) un emploi à temps partiel en boulangerie et ensuite d'avril à octobre , un emploi à temps plein dans l'hôtellerie... ce matin mon conseiller assedic m'a dit que je toucherai moins de chômage prévu car je devais prendre en compte mon emploi à temps partiel...en quelque sorte faire la moyenne... Pourtant j'ai bossé 11 mois et au final, normalement je devrais toucher dans les 900 euro et au final c'est 750 environ..En fait, le mieux c'est que je n' aurai pas du bosser avt mon embauche de 6 mois et demi.

Pour résumer, une personne travaillant 6 mois et demi à temps plein touchera apres son contrat + de chômage qu'un individu ayant travailler 6 mois en plein et 4 mois en partiel.... je ne trouve ca pas normal et vous???????